

Arrêté

**fixant la composition du jury de l'examen professionnel pour l'avancement au grade de
technicien de formation et de recherche de classe exceptionnelle
ouvert au titre de la session 2026**

La ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 95-370 du 6 avril 1995 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques de formation et de recherche du ministère de l'agriculture et de la pêche ;

Vu le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 modifié portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'État ;

Vu l'arrêté du 2 août 2013 modifié fixant les modalités d'organisation et les épreuves des examens professionnels pour l'avancement aux grades de technicien de formation et de recherche de classe supérieure et de technicien de formation et de recherche de classe exceptionnelle du ministère chargé de l'agriculture ;

Vu l'arrêté du 8 avril 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture d'examens professionnels pour l'avancement aux grades de technicien de formation et de recherche de classe supérieure et de technicien de formation et de recherche de classe exceptionnelle relevant du ministère chargé de l'agriculture,

Arrête :

Article 1^{er}

Le jury de l'examen professionnel pour l'avancement au grade de technicien de formation et de recherche de classe exceptionnelle relevant du ministère chargé de l'agriculture ouvert au titre de la session 2026, est composé comme suit :

Président :	M. Jean-Pierre ORAND	Inspecteur général (MAASA - CGAER)
--------------------	----------------------	---------------------------------------

Suppléant du Président :	M. Jean KUGLER	Inspecteur général (MAASA - CGAER)
-------------------------------------	----------------	---------------------------------------

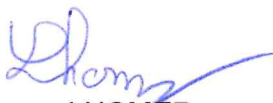
Membres titulaires :	M. Yoann CRONNIER	Attaché principal d'administration de l'État (EPLEFPA - Haute-Corrèze)
	M. Johan DENIAUD	Technicien de formation et de recherche de classe exceptionnelle (ONIRIS-Chantrerie)
	Mme Sandra PANTE	Technicienne de formation et de recherche de classe exceptionnelle (EPLEFPA - Thuré)
	Mme Gwendoline PROSPER	Technicienne de formation et de recherche de classe exceptionnelle (LEGTPA de Roanne-Chervé)
Membre suppléante	Mme Lucie RIGOLLET	Attachée d'administration de l'État (MAASA-DGER)

Fait le 04 juin 2026

Le ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la
souveraineté alimentaire,

Pour la ministre et par délégation :

Le chef du bureau des concours et examens professionnels :



Morgan LHOMER